

PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE** DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION** DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD TENUE LE 20 SEPTEMBRE 2023 À 16 H 30, À SEPT-ÎLES ET PAR TEAMS

**PRÉSENCES**

Denis Miousse, président  
 Manon Asselin, PDG et secrétaire  
 Kristel Bossé  
 Benoit Méthot  
 Jean-Pierre Porlier  
 Solange Turgeon  
 Clermont Martel  
 Josée Francoeur  
 David Bédard Méthot  
 Johanne Beaudoin

**PAR TEAMS**

Ginette Côté, vice-présidente  
 Dave Charlton  
 Guylaine Malaison  
 Roger Dubé

**ABSENCES**

Diane Ouellet  
 Michaël Lavigne

**Invités** : Nathalie Castilloux, présidente-directrice générale adjointe  
 Membres de l'équipe de direction

**1. Ouverture de la séance publique régulière et vérification du quorum**

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes et explique le déroulement de la séance. Il constate le quorum et ouvre la séance publique à 16 h 34.

**2. Adoption de l'ordre du jour et inscription aux affaires nouvelles**

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

**Résolution 2023-09-099**

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** l'ordre du jour de la séance publique régulière du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord du 20 septembre 2023.

**Adopté à l'unanimité.**

**3. État de situation – Processus de nomination aux postes vacants du conseil d'administration**

À la suite du dépôt du projet de loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace (PL 15), le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a décidé de ne pas poursuivre le processus électoral pour les membres indépendants et les membres provenant des milieux de l'enseignement. On se rappelle que, pour les membres désignés (CII, CM, CMDP, DRMG, CRSP, CU), le processus complet a eu lieu en octobre dernier. Alors, les membres indépendants et le membre du milieu de l'enseignement en place étaient invités à poursuivre leur mandat jusqu'à l'adoption du projet de loi 15. Les postes vacants devaient être pourvus, comme une vacance en cours de mandat, à l'aide des candidatures fournies par le MSSS suite à l'appel public, qu'il a lancé l'automne dernier. Le CISSS Côte-Nord a également été informé par le Ministère qu'un des trois postes vacants ne pourrait être comblé, soit celui portant sur l'expérience vécue à titre d'usager des services sociaux. Ce dernier collègue n'a pas été comblé depuis le dernier processus électoral complet (2018), et selon la législation, une vacance peut être comblée seulement si la personne nommée a fait l'objet d'une recommandation du comité d'experts ministériel.

Ainsi, en mai dernier, le CISSS de la Côte-Nord a reçu du MSSS l'ensemble des candidatures transmises à la suite de l'appel de candidatures général, pour les membres indépendants et le milieu de l'enseignement, tenu au mois d'octobre 2022. Comme le veut la procédure habituelle concernant une vacance, ces candidatures ont été analysées par le comité de gouvernance et d'éthique, et les recommandations acheminées au MSSS, afin de pourvoir les deux postes vacants, soit Milieu de l'enseignement et Expertise en protection de la jeunesse. Le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Christian Dubé, a procédé à la nomination de la candidate au poste du milieu de l'enseignement, Mme Guylaine Malaison. Nous avons le plaisir de l'accueillir à sa toute première séance publique du conseil d'administration du CISSS de la Côte-Nord et lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

En ce qui a trait au profil n° 6 – Expertise en protection de la jeunesse, la nomination par le ministre devrait avoir lieu au cours des prochaines semaines. Si tel est le cas, nous accueillerons ce nouveau membre lors de notre séance du 15 novembre prochain.

#### 4. Adoption des procès-verbaux

##### 4.1. Séance à huis clos du 17 mai 2023

Résolution 2023-09-100

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter**, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance à huis clos du conseil d'administration tenue le 17 mai 2023.

**Adopté à l'unanimité.**

##### 4.2. Séance publique régulière du 17 mai 2023

Résolution 2023-09-101

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter**, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 17 mai 2023.

**Adopté à l'unanimité.**

##### 4.2.1. Affaires découlant de la séance publique

La présidente-directrice générale présente le suivi des décisions prises lors de cette séance :

- **Règlement G1-251-001 de régie interne du conseil d'administration - Révision**  
Le règlement mis à jour a été déposé dans l'intranet et autres plateformes requises.
- **Budget 2023-2024 du CISSS de la Côte-Nord**  
Le budget a été transmis au MSSS dans les délais prescrits.
- **Démission d'un administrateur du conseil d'administration – Membre nommé (représentant du milieu de l'enseignement)**  
La résolution, la lettre de démission du membre nommé ainsi que le tableau à jour des membres du conseil d'administration ont été acheminés au MSSS.
- **Suivi – Processus électoral des membres du conseil d'administration**  
La liste des candidats intéressés par les postes vacants au conseil d'administration nous a été acheminée par le MSSS.

##### 4.3. Séance spéciale du 14 juin 2023

Résolution 2023-09-102

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter**, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 14 juin 2023.

**Adopté à l'unanimité.**

##### 4.3.1. Affaires découlant de la séance spéciale

La présidente-directrice générale présente le suivi des décisions prises lors de cette séance :

- **Reconnaissance d'un nouvel organisme au PSOC mission globale**  
Dès le lendemain de la séance du conseil d'administration, la résolution confirmant sa reconnaissance au PSOC a été acheminée à l'Association diabète Haute-Côte-Nord. L'organisme a présenté sa première demande de financement.
- **Modification au permis d'exploitation – Ajout d'une installation**  
La résolution a été transmise au ministère de la Santé et des Services sociaux le 26 juin dernier.

##### 4.4. Séance spéciale à huis clos du 14 juin 2023

Résolution 2023-09-103

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter**, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance spéciale à huis clos du conseil d'administration tenue le 14 juin 2023.

**Adopté à l'unanimité.**

#### 4.4.1. Affaires découlant de la séance spéciale à huis clos

La présidente-directrice générale présente le suivi des décisions prises lors de cette séance :

- **Nomination au poste de directeur adjoint des soins infirmiers et activités hospitalières secteur est**  
M. Sébastien Gaudreault, DSI, a nommé M<sup>me</sup> Nathalie Boulet-Fournier au poste de directrice adjointe à la DSI, secteur est, le 19 juin dernier. M<sup>me</sup> Boulet-Fournier est entrée en fonction le 28 août 2023.
- **Nomination au poste de directeur adjoint de santé publique – Opérations de vaccination et de dépistage**  
Dr Richard Fachehoun, DSPu, a nommé M<sup>me</sup> Suzie Bernier au poste de directrice adjointe à la Direction de santé publique le 19 juin dernier. Son entrée en fonction est effective depuis sa nomination.

#### 4.5. Séance spéciale à huis clos du 28 juin 2023

Résolution 2023-09-104

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter**, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance spéciale à huis clos du conseil d'administration tenue le 28 juin 2023.

**Adopté à l'unanimité.**

#### 4.5.1. Affaires découlant de la séance spéciale à huis clos

La présidente-directrice générale présente le suivi des décisions prises lors de cette séance :

- **Rapport annuel de gestion 2022-2023 et rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et de l'amélioration de la qualité des services 2022-2023**  
Les rapports ont été transmis au Ministère et seront rendus publics en novembre, lors de la séance annuelle d'information.
- **Recommandation au ministre de la Santé et des Services sociaux – Candidatures pour pourvoir trois postes vacants au conseil d'administration**  
Les recommandations du CA ont été acheminées au MSSS le 29 juin. Le ministre acheminera les lettres de nomination aux candidats retenus.

#### 5. Tableau de suivi des questions du public

Le tableau de suivi des questions du public est disponible sur le site Web de l'établissement.

#### 6. Rapport du président du conseil d'administration

J'adresse mes premiers mots de ce rapport à tout le personnel qui, tout au cours de l'été, a été fidèle au poste pour assurer une qualité de soins optimale à tous les patients qui ont dû soit se rendre à leur urgence respective ou encore qui étaient hospitalisés. Bravo aussi aux gestionnaires qui ont à composer avec la confection des différents horaires pour que personne ne souffre trop du manque de personnel dû aux vacances plus que méritées.

Vous me direz qu'il y a quand même eu des découvertes dans certaines installations et vous avez raison. Cependant, soyez assurés qu'avant de décréter ces découvertes, tous les efforts avaient été déployés afin de les éviter.

Pour avoir vécu personnellement un épisode de soins à l'urgence de Sept-Îles avec un membre de ma famille, je veux féliciter tout le personnel pour leur professionnalisme et leur dévouement. Les soins dispensés sont de haute qualité, même s'ils sont dispensés encore dans des conditions jugées inacceptables par le ministre de la Santé, monsieur Christian Dubé. Il était, lors de cette visite du ministre, et il est encore plus que temps que les travaux de construction de nouveaux locaux modernes répondant aux plus hauts standards de qualité soient mis en route. Pour la majorité du personnel y œuvrant et de la population, nous jugeons tous qu'il faut aller de l'avant.

L'été nous a, en plus de la pluie, apportée de nouveaux variants de la COVID. Même si les gens qui les attrapent sont semble-t-il moins affectés, cela demeure préoccupant pour les responsables de la santé

publique. À cet effet, dès la mi-octobre sera lancée une campagne de vaccination mixte pour combattre dans un premier temps ces nouveaux variant, et dans un deuxième temps pour se prémunir de l'influenza. Je vous invite à vous renseigner sur les dates de vaccination, mais surtout de ne pas hésiter à recevoir ces vaccins.

Le travail se poursuit à l'Assemblée nationale sur l'étude du projet de loi 15, qui viendra une nouvelle fois modifier tout le système de santé au Québec. Notre présidente-directrice générale et son équipe ont déjà signifié aux différentes instances les spécificités de la Côte-Nord face à ce projet de loi, et je suis persuadé qu'elles seront prises en compte.

## 7. Rapport de la présidente-directrice générale

Avant de débiter, j'aimerais féliciter la Minganie, particulièrement l'île d'Anticosti pour leur ajout au patrimoine de l'UNESCO. À tous les employés du CISSS de la Côte-Nord anticostiens (ou chevreuils), félicitations, quelle fierté!

J'aimerais débiter ce petit mot pour souligner le travail extraordinaire de nos équipes lors des événements majeurs de mai et juin dernier. Tout d'abord la fermeture du pont Touzel. Merci aux équipes du Centre multiservices de santé et de services sociaux de la Minganie et des dispensaires travaillant dans les divers services, soit en CHSLD, SAD, programme de santé mentale, programme jeunesse, santé publique, Direction des services techniques, de l'hôtellerie et de la logistique, équipes médicales, bref tout le personnel en Minganie, et aussi hors Minganie, qui ont supporté l'effort. Merci pour votre extraordinaire soutien à la population et votre professionnalisme. Vous avez non seulement offert la même offre de services sans même un sursaut sur le radar, mais vous avez accompli tout cela de façon rassurante, et ce, même si plusieurs d'entre vous et vos familles avez été personnellement impactés.

Quelques jours plus tard, nous étions touchés par les feux de forêt. En tout, 62 usagers de l'Hôpital de Sept-Îles et 13 du CHSLD ont été évacués de façon préventive vers 22 installations de Montréal, Québec et du Bas-Saint-Laurent, le tout en approximativement 36 heures. Également, plusieurs personnes d'autres installations ont été évacuées de façon préventive sur notre territoire. Encore là, mes sincères remerciements au personnel impliqué provenant de toutes les directions sans exception, et ce, non seulement dans la région de Sept-Îles mais sur tout le territoire. Vous devez comprendre que, de Bergeronnes à Blanc-Sablon, tout le monde était prêt, tout le monde a mis la main à la pâte. C'est ce qui fait la force du CISSS de la Côte-Nord, cette collaboration et cette cohésion empreintes d'humanisme.

Je ne pourrais passer sous silence toutes les parties prenantes externes qui ont contribué au succès de ces deux opérations : nos partenaires des entreprises ambulancières, le MSSS, le centre d'optimisation d'occupation des lits de soins intensifs (communément appelé le COOLSI) du CHUM, les organismes communautaires de l'ensemble de la Côte-Nord, les proches aidants, les familles des usagers et de notre personnel, etc.

Je veux aussi faire un petit retour sur l'été que nous venons de terminer. Je suis particulièrement fière de ce que nos équipes ont réalisé partout sur le territoire. Bien sûr, nous avons eu quelques réductions de services ou découvertures, mais l'offre est tout de même demeurée stable, et ce, c'est grâce à la mobilisation de tous partout sur le territoire.

Les prochains mois s'annoncent occupés. Nous surveillerons bien sûr les travaux du projet de loi 15, sans perdre de vue nos projets et nos cibles à atteindre en vue de toujours améliorer l'offre et les services à la population de la Côte-Nord.

## 8. Correspondance et revue de presse

La correspondance et la revue de presse sont déposées pour information.

## 9. Période de questions du public (15 minutes)

Des périodes de questions de quinze (15) minutes sont autorisées au début et à la fin de la séance. Les interventions suivantes sont portées à l'attention du conseil d'administration :

M. Mario Dufour	La Société québécoise des infrastructures (SQI) ou le CISSS ont-ils effectué un relevé des stationnements potentiels dans le secteur de l'hôpital avant de procéder à l'achat du parc des aînés, ou bien acquérir les terrains du Centre de services scolaire du Fer où sont situées les écoles Gamache et Queen Elizabeth?
M <sup>me</sup> Maude Fréchette Représentante nationale APTS	Question en lien avec le paiement des GBM (génie biomédical).

## 10. Agenda de consentement

## 10.1. Affaires médicales

## 10.1.1. Démissions

**Résolution 2023-09-105**

**Attendu** la démission du D<sup>r</sup> Éric Yamga, interniste et membre actif à l'installation de Sept-Îles, par lettre reçue le 27 juillet 2023 et annonçant sa démission effective le 10 août 2023;

**Attendu** que le délai de soixante jours n'est pas respecté, mais que l'équipe en place était déjà informée de son départ en raison d'une formation complémentaire (art. 254, LSSSS);

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2023-69);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission du D<sup>r</sup> Éric Yamga, interniste, numéro de permis 00787, à compter du 10 août 2023.

**Adopté à l'unanimité.**

**Résolution 2023-09-106**

**Attendu** la démission de la D<sup>re</sup> Chantale Baril, omnipraticienne et membre actif à l'installation de Sept-Îles, par lettre reçue le 11 juillet 2023 et annonçant sa démission effective le jour même;

**Attendu** que le délai de soixante jours n'est pas respecté, mais qu'il n'y a pas d'impact sur l'offre de service, D<sup>re</sup> Baril ayant déjà cessé ses activités au sein de l'établissement (art. 254, LSSSS);

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2023-68);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission de la D<sup>re</sup> Chantale Baril, omnipraticienne, numéro de permis 90029, à compter du 11 juillet 2023.

**Adopté à l'unanimité.**

**Résolution 2023-09-107**

**Attendu** la démission de la D<sup>re</sup> Elsa Hamel-Robert, omnipraticienne et membre actif à l'installation des Escoumins, par lettre reçue le 10 août 2023 et annonçant sa démission effective le 5 novembre 2023;

**Attendu** que le délai de soixante jours est respecté (art. 254, LSSSS);

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2023-72);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission de la D<sup>re</sup> Elsa Hamel-Robert, omnipraticienne, numéro de permis 01613, à compter du 5 novembre 2023.

**Adopté à l'unanimité.**

**Résolution 2023-09-108**

**Attendu** la démission de la D<sup>re</sup> Gabrielle Picard, omnipraticienne et membre actif à l'installation de Sept-Îles, par lettre reçue le 6 juillet 2023 et annonçant sa démission effective le 15 septembre 2023;

**Attendu** que le délai de soixante jours est respecté (art. 254, LSSSS);

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2023-67);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission de la D<sup>re</sup> Gabrielle Picard, omnipratricienne, numéro de permis 03728, à compter du 15 septembre 2023.

**Adopté à l'unanimité.**

#### Résolution 2023-09-109

**Attendu** la démission de la D<sup>re</sup> Laury-Anne Sanfaçon, omnipratricienne et membre actif à l'installation de Sept-Îles, par lettre reçue le 28 juillet 2023 et annonçant sa démission effective le 25 décembre 2023;

**Attendu** que le délai de soixante jours est respecté (art. 254, LSSSS);

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2023-70);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission de la D<sup>re</sup> Laury-Anne Sanfaçon, omnipratricienne, numéro de permis 02790, à compter du 25 décembre 2023.

**Adopté à l'unanimité.**

#### Résolution 2023-09-110

**Attendu** la démission de la D<sup>re</sup> Marie Maude Bolduc, omnipratricienne et membre actif à l'installation de Baie-Comeau, par lettre reçue le 16 juin 2023 et annonçant sa démission effective le 31 août 2023;

**Attendu** que le délai de soixante jours est respecté (art. 254, LSSSS);

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2023-66);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission de la D<sup>re</sup> Marie Maude Bolduc, omnipratricienne, numéro de permis 01651, à compter du 31 août 2023.

**Adopté à l'unanimité.**

#### Résolution 2023-09-111

**Attendu** la démission de la D<sup>re</sup> Sanda Rotari, omnipratricienne et membre actif à l'installation de Baie-Comeau, par lettre reçue le 31 juillet 2023 et annonçant sa démission effective le 1<sup>er</sup> octobre 2023;

**Attendu** que le délai de soixante jours est respecté (art. 254, LSSSS);

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2023-71);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission de la D<sup>re</sup> Sanda Rotari, omnipratricienne, numéro de permis 20894, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023.

**Adopté à l'unanimité.**

### 10.1.2. Chefferie – Service de l'urgence de Sept-Îles

#### Résolution 2023-09-112

**Attendu** l'article 188 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** les termes et propos de la politique portant sur la nomination des chefs de département clinique qui stipulent que la nomination d'un chef de département clinique est sous la responsabilité du conseil d'administration;

**Attendu** l'organigramme de la Direction des services professionnels et de l'enseignement universitaire du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord;

**Attendu** l'avis favorable des membres du service clinique de l'urgence lors de leur rencontre;  
**Attendu** les recommandations du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolutions CMDP-2023-56 et CMDP-2023-65);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission de D<sup>re</sup> Frédérique Roy, numéro de permis 16121, à titre de cheffe du service de l'urgence de l'Hôpital de Sept-Îles, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023;
- **D'approuver** la nomination de D<sup>r</sup> Mathieu Maltais, numéro de permis 15563, à titre de chef du service clinique de l'urgence de l'Hôpital de Sept-Îles à compter du 27 juin 2023.

**Adopté à l'unanimité.**

### 10.1.3. Nomination au comité de révision

**Résolution 2023-09-113**

**Attendu** que le comité de révision est rattaché au conseil d'administration de l'établissement;

**Attendu** que deux (2) membres sont nommés au sein du comité réviseur parmi les médecins, dentistes et pharmaciens qui exercent dans notre établissement;

**Attendu** qu'un poste est toujours vacant au sein du comité de révision et que la docteure Justine L'Heureux a manifesté son intérêt pour participer aux travaux dudit comité;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2023-73);

Il est proposé et appuyé :

- **De nommer** docteure Justine L'Heureux, dentiste, à titre de membre du comité de révision à compter du 20 septembre 2023.

**Adopté à l'unanimité.**

## 11. Dossiers en cours

Aucun dossier en cours n'est inscrit à l'ordre du jour.

## 12. Nouveaux dossiers

### 12.1. Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) – Rehaussement budgétaire

**Résolution 2023-09-114**

**Attendu** le budget récurrent de 1 285 400 \$ alloué par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord pour le rehaussement du soutien à la mission globale des organismes communautaires dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC);

**Attendu que**, selon la Loi sur les services de santé et les services sociaux, il est de la responsabilité du CISSS de la Côte-Nord d'allouer les ressources financières aux organismes communautaires;

**Attendu** les balises ministérielles qui nous sont signifiées;

**Attendu** la démarche de concertation réalisée avec la TROC de la Côte-Nord;

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** d'utiliser les seuils planchers proposés dans le nouveau cadre de gestion régional du PSOC (annexe B) pour l'exercice de répartition du rehaussement 2023-2024;
- **D'accepter** la répartition du rehaussement 2023-2024 comme décrite au point 2.5 de l'annexe A;
- **D'accepter** qu'un total de 67 organismes reconnus au PSOC et financés à la mission globale bénéficient d'un rehaussement selon les critères d'éligibilité établis.

**Adopté à l'unanimité.**

## 12.2. Achat par Corélo du 1572, rue Copaco, Havre-Saint-Pierre

Résolution 2023-09-115

**Attendu** les obligations du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord envers un médecin, découlant de la politique locale (POL-DSA-ACC-Log version 2, datée du 13 mai 2013);

**Attendu** que le CISSS souhaite que le nécessaire soit fait afin de respecter les engagements pris, retenir les ressources recrutées et assurer sa crédibilité;

**Attendu** que les marchés actuels sont hostiles à Havre-Saint-Pierre, avec une quasi-absence d'offre sur le marché;

**Attendu** que les temps de traitement au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ne permettent pas de faire des acquisitions de nature résidentielle dans des marchés hostiles;

**Attendu** que la valeur est raisonnable (en cohérence avec la valeur marchande), selon nos évaluations du marché réalisées;

**Attendu** qu'une inspection a été réalisée le 7 septembre 2023 par des professionnels;

**Attendu** la résolution de Corélo;

Il est proposé et appuyé :

- **D'autoriser** cette transaction par Corélo;
- **D'autoriser** Corélo à signer tous les documents permettant l'acquisition de la propriété du 1572, rue Copaco à Havre-Saint-Pierre;
- **D'autoriser** le CISSS de la Côte-Nord à louer cette résidence à Corélo par la suite, pour amortir cette dépense sur une échéance de quinze ans.

**Adopté à l'unanimité.**

## 12.3. Politique de gestion intégrée des documents et de l'information

Résolution 2023-09-116

**Attendu que** le CISSS Côte-Nord, en tant qu'organisme public québécois, est tenu à des obligations légales et réglementaires régissant la gestion des documents administratifs;

**Attendu que** la disponibilité d'une politique de gestion intégrée des documents et de l'information fait partie des obligations d'un établissement du réseau de la santé;

**Attendu que** la disponibilité d'un tel cadre permet de répondre au critère d'excellence des services no 4.3 des normes d'Agrément Canada;

**Attendu que** le comité de direction, le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP), le conseil des infirmières et infirmiers (CII) et le conseil multidisciplinaire (CM) ont été consultés;

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** le projet de politique de gestion intégrée des documents et de l'information.

**Adopté à l'unanimité.**

## 12.4. Reddition de comptes 2022-2023 du comité des usagers du CISSS de la Côte-Nord (CUCI) – Recommandations et enjeux

Résolution 2023-09-117

**Attendu** qu'en vertu de la circulaire 2016-021, le comité des usagers doit faire une reddition de comptes complète auprès du conseil d'administration de son établissement avant le 31 mai de chaque année;

**Attendu** que le comité des usagers doit y faire état de ses activités, de ses dépenses et de celles des comités sous sa responsabilité;

**Attendu** que le comité des usagers doit y formuler une liste des enjeux prioritaires et ses recommandations pour l'amélioration de la qualité des services au sein de l'établissement;

**Attendu** que le conseil d'administration doit transmettre au ministère de la Santé et des Services sociaux, au plus tard le 30 septembre de chaque année, la reddition de comptes du comité des usagers ainsi que la description des suivis qu'il a accordés, ou qu'il entend donner aux recommandations formulées à son attention, par le comité des usagers;

Il est proposé et appuyé :

- **De prendre acte** de la reddition de comptes du comité des usagers ainsi que de la liste des enjeux et recommandations pour l'amélioration de la qualité permettant au conseil d'administration d'assurer le suivi auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux au plus tard le 30 septembre 2023.

**Adopté à l'unanimité.**

## 12.5. Comité régional pour le Programme d'accès des services de santé et des services sociaux en langue anglaise de la Côte-Nord – Renouvellement de mandat et nouvelle nomination

**Résolution 2023-09-118**

**Attendu** que selon les dispositions législatives et le règlement du comité régional pour le Programme d'accès à des services de santé et des services sociaux en langue anglaise de la Côte-Nord, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord doit nommer les membres du comité régional pour le Programme d'accès à des services de santé et des services sociaux en langue anglaise de la Côte-Nord;

**Attendu** que le CISSS de la Côte-Nord a procédé à un appel de candidatures auprès de 11 organismes de promotion des intérêts des personnes d'expression anglaise identifiés par le comité provincial;

**Attendu** que cinq membres en place dudit comité désirent poursuivre leur mandat pour une autre période de trois ans;

**Attendu** l'analyse des candidatures par un sous-comité du conseil d'administration pour vérifier et s'assurer que les candidatures retenues répondent aux critères énoncés dans le règlement;

**Attendu** les candidatures retenues;

Il est proposé et appuyé :

- **De nommer** Jody Lessard, Mary Ellen Beaulieu, Kayla Kippen, Samantha Lessard-Dumas, Melody Strickland pour un second mandat de trois ans, et pour un premier mandat, Marc-André Masse et Constance Monger au comité régional pour le Programme d'accès à des services de santé et des services sociaux en langue anglaise de la Côte-Nord, et ce, tel que prévu au règlement.

**Adopté à l'unanimité.**

## 12.6. Renouvellement des comités du conseil d'administration

### 12.6.1. Comité de gouvernance et d'éthique

**Résolution 2023-09-119**

**Attendu** la nécessité de procéder annuellement au renouvellement du comité de gouvernance et d'éthique;

Il est proposé et appuyé :

- **De nommer** les personnes suivantes au comité de gouvernance et d'éthique :
  1. Administrateur ou administratrice : Johanne Beaudoin
  2. Administrateur ou administratrice : Solange Turgeon
  3. Administrateur ou administratrice : Josée Francoeur
  4. Administrateur ou administratrice : Jean-Pierre Porlier
  5. Administrateur ou administratrice : Guylaine Malaison
  6. Le président du conseil d'administration
  7. La présidente-directrice générale (membre d'office)

**Adopté à l'unanimité.**

### 12.6.2. Comité de vigilance et de la qualité

**Résolution 2023-09-120**

**Attendu** la nécessité de procéder annuellement au renouvellement du comité de vigilance et de la qualité;

Il est proposé et appuyé :

- **De nommer** les personnes suivantes au comité de vigilance et de la qualité :
  1. Administrateur désigné par le comité des usagers (membre d'office) : Jean-Pierre Porlier
  2. Administrateur ou administratrice : Ginette Côté
  3. Administrateur ou administratrice : Michael Lavigne
  4. La présidente-directrice générale (membre d'office)
  5. La commissaire aux plaintes et à la qualité des services (membre d'office)
  6. Le président du conseil d'administration (invité permanent)
  8. La directrice des services multidisciplinaires, qualité, évaluation, performance et éthique (invitée permanente sans droit de vote)

**Adopté à l'unanimité.**

### 12.6.3. Comité de vérification

**Résolution 2023-09-121**

**Attendu** la nécessité de procéder annuellement au renouvellement du comité de vérification;

Il est proposé et appuyé :

- **De nommer** les personnes suivantes au comité de vérification :
  1. Administrateur ou administratrice : Michael Lavigne
  2. Administrateur ou administratrice : Ginette Côté
  3. Administrateur ou administratrice : Diane Ouellet
  4. Administrateur ou administratrice : Jean-Pierre Porlier
  5. Administrateur ou administratrice : Benoit Méthot (membre observateur sans droit de vote)
  6. La présidente-directrice générale (invitée permanente)
  7. Le directeur des ressources financières (invité permanent sans droit de vote)

**Adopté à l'unanimité.**

### 12.7. Règlement de régie interne du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CISSS de la Côte-Nord – Mise à jour

**Résolution 2023-09-122**

**Attendu** l'article 216 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** l'acceptation de la mise à jour du règlement de régie interne du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens par l'assemblée générale annuelle des membres le 15 juin 2023 (résolutions AG-CMDP-2023-2 et AG-CMDP-2023-3);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à l'adoption de la mise à jour du règlement de régie interne du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

**Adopté à l'unanimité.**

### 12.8. Politique de transport des usagers – Mise à jour

**Résolution 2023-09-123**

**Attendu** que la révision de la politique en cours s'appuie sur la circulaire ministérielle 01.01.40.10 (2023-017);

**Attendu** l'indexation déjà en place dans notre établissement;

**Attendu** les travaux en cours en lien avec la paramédecine de régulation;

**Attendu** l'adoption de la nouvelle politique par le comité de direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord;

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** la révision de la politique de transport des usagers du Centre intégré de santé et services sociaux de la Côte-Nord G1-252-023 et d'assurer le suivi des changements requis par cette nouvelle version.

**Adopté à l'unanimité.**

## 13. Rapports des comités

### 13.1. Comité de gouvernance et d'éthique

Le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni le 8 juin et le 14 septembre 2023, sous la présidence de madame Johanne Beaudoin.

Un seul sujet était à l'ordre du jour de la rencontre du 8 juin, soit l'analyse des candidatures et recommandations au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour combler les 3 sièges vacants au sein du conseil d'administration du CISSS de la Côte-Nord.

Voici les sujets abordés lors de la rencontre du 14 septembre :

- Affaires autochtones et sécurisation culturelle;
- Rapport sur les statistiques des mises sous garde en établissement de santé et de services sociaux des personnes dangereuses pour elles-mêmes ou pour autrui en raison de leur état mental;
- Formulaire d'accueil et intégration d'un membre du conseil d'administration;
- Résultats du sondage d'évaluation des séances du conseil d'administration du 17 mai et 14 juin 2023;
- Renouvellement des membres du comité de gouvernance et d'éthique;
- Présentation du comité d'éthique;
- État de situation – Transport aérien en Basse-Côte-Nord.

### 13.2. Comité ressources humaines

Le comité ressources humaines s'est réuni le 5 septembre 2023. La présidente du comité, madame Solange Turgeon, fait part des sujets abordés lors de cette rencontre :

- Suivi - Dossier sur la main-d'œuvre indépendante (MOI);
- Grands chantiers de la Direction des ressources humaines, communication et affaires juridiques;
- Suivi – Projet infirmières diplômées hors Canada (IDHC);
- Relations de travail : Info-négo et services essentiels.

### 13.3. Comité de vigilance et de la qualité

Le comité de vigilance et de la qualité s'est réuni le 6 et le 13 septembre 2023, sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Porlier.

Les sujets abordés lors de ces rencontres sont les suivants :

- Régime d'examen des plaintes
  - 43 recommandations ont été reçues depuis la rencontre du 10 mai 2023, 24 recommandations ont été complétées au 13 septembre 2023 et 83 dossiers demeurent en étude;
  - Suivi du tableau de bord du commissariat aux plaintes et à la qualité des services;
  - Suivi du procès-verbal du 10 mai :
    - Transfert temporaire en hébergement;
    - Commissaire aux plaintes du Saguenay-Lac-Saint-Jean : Suivi des plaintes
  - Échange sur la qualité des soins dans les salles d'urgence;
  - Suivi Optilab.

- Direction des services multidisciplinaires, qualité, évaluation, performance et éthique
  - Pompe volumétrique;
  - Mise à jour du poste d'adjoint de gestion des risques;
  - Réflexion nouvelle formule CVQ;
  - Avancement des recommandations du rapport du Protecteur du citoyen (urgence Sept-Îles);
  - Utilisation des téléphones portables personnels sur les lieux de travail.

#### 13.4. Comités des usagers

Monsieur Jean-Pierre Porlier mentionne qu'il abordera 2 sujets, soit le projet de loi (PL) 15 et le remplacement de la personne-ressource au comité des usagers du Centre intégré (CUCI).

Les comités des usagers sont d'avis que les amendements apportés à ce jour au projet de loi les rassurent sur l'essentiel de leur mission, ce qui est encourageant pour eux, car ils étaient un peu démobilisés par l'ampleur de la réforme. Le dernier amendement attendu en ce qui concerne les comités des usagers est en lien avec l'article 145 du PL 15. Actuellement, le libellé de l'article laisse facultative la création de comités d'usagers locaux, ce qui aurait un impact majeur au niveau du nombre de comités des usagers dans le réseau, et par le fait même, diminuerait substantiellement la voix des usagers. Le ministre de la Santé s'est engagé à amender cet article qui sera abordé prochainement en commission parlementaire, afin de remplacer le mot « peu » par le mot « doit ». Donc, l'obligation de créer des comités des usagers locaux serait confirmée par la loi. Cependant, compte tenu que le règlement intérieur de la future agende de santé Québec déterminera la composition des comités d'usagers et de résidents, nous devons attendre possiblement jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2024 avant de connaître les dispositions finales concernant les comités des usagers.

Le second sujet concerne le remplacement de la personne-ressource. On se rappellera que M<sup>me</sup> Nathalie Boudreault a quitté ses fonctions en mai dernier. Malheureusement, le 1<sup>er</sup> appel de candidatures s'est avéré non concluant. Il faut retourner en affichage de postes. La personne-ressource du CUCI joue un rôle primordial pour les comités. En effet, en plus d'assumer les fonctions de coordination, d'administration et de conseil auprès des comités des usagers, elle est la personne pivot entre ces derniers et les gestionnaires de l'établissement. L'offre d'emploi a été rafraîchie et une nouvelle parution aura lieu au début d'octobre. Le CUCI a bon espoir de recruter une personne. Entre temps, M<sup>me</sup> Nicole Champagne assume une partie des tâches.

#### 13.5. Comité de vérification

Le comité de vérification s'est réuni le 19 septembre 2023. Le président monsieur Lavigne étant absent, madame Ginette Côté fait part des sujets abordés lors de cette rencontre :

- Nomination de l'auditeur externe;
- Rapport financier trimestriel (AS-617);
- Suivi de la situation financière au niveau du Québec;
- Outil de gestion des quotas (PowerBI).

##### 13.5.1. Rapport financier trimestriel au 17 juin 2023

##### Résolution 2023-09-124

**Attendu** les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001);

**Attendu** que, selon le Manuel de gestion financière publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations;

**Attendu** que l'article 284 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) oblige la présidente-directrice générale à présenter au conseil d'administration de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre;

**Attendu** la démarche conjointe avec le MSSS afin de trouver des solutions pérennes;

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** le rapport trimestriel de la période 3, se terminant le 17 juin 2023, du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord comme présenté, soit un rapport se traduisant par une prévision déficitaire de résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations de 108 101 963 \$;
- **D'autoriser** le président du conseil d'administration et la présidente-directrice générale à signer tous les documents afférents à l'exécution des présentes.

**Adopté à l'unanimité.**

### 13.5.2. Nomination de l'auditeur externe pour 2023-2024

Monsieur Denis Miousse déclare son conflit d'intérêts et se retire pour ce point.

**Résolution 2023-09-125**

**Attendu** l'obligation de respecter la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** l'étude du projet de loi 15 et des impacts potentiels sur l'audit des états financiers;

**Attendu** la satisfaction de la direction des services rendus par la firme;

**Attendu** que le comité de vérification approuve le renouvellement de la firme Mallette pour le prochain exercice financier;

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** la nomination de la firme Mallette, société de comptables professionnels agréés, à titre d'auditeur externe pour le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord, pour une somme de 68 000 \$ avec une option supplémentaire de 8 000 \$, advenant le retour de l'audit sur les unités de mesure, pour l'exercice financier 2023-2024, sur recommandation favorable de la direction et du comité de vérification.

**Adopté à l'unanimité.**

### 13.6. Fondations du CISSS de la Côte-Nord

Monsieur Benoit Méthot, membre du conseil d'administration représentant des Fondations, fait état des nouveautés dans les diverses fondations du CISSS :

#### **Fondation du Centre de santé des Nord-Côtiers (Haute-Côte-Nord) :**

- L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 6 septembre dernier. Il y a eu élection de 3 nouveaux administrateurs. Présidente : Dre Danielle Godin, vice-président : Stéphane Sergerie, secrétaire : Audrey Gagné et trésorière : Diane Gagnon.

#### **À venir :**

- Vente de paniers cadeaux pour décembre.

#### **Fondation de la santé et des services sociaux de Manicouagan (Baie-Comeau) :**

- Tenue de l'assemblée générale annuelle (2022) en juillet. Année déficitaire due à la pandémie et à l'annulation d'activités. Plan de remédiation en place pour 2023;
- Succès de la randonnée Vélo Santé : 100 cyclistes, 42 bénévoles, montant record de 160 100 \$ qui servira à l'acquisition d'outils spécialisés pour les chirurgies orthopédiques et d'équipements sportifs pour le centre jeunesse de Baie-Comeau;
- Lancement de la nouvelle campagne « Ambassadeurs ». Cette campagne vise à recruter 100 personnes qui ont à cœur la mission de notre Fondation et qui s'engageront à donner 100 \$ par mois sur une période de 3 ans;
- Développement de partenariats avec des entreprises locales (Pignon glacé, Gréco, Boucherie des Trois P'tits cochons);
- Randonnée des présidents sur le chemin de la Toulnostouc, qui aura permis d'amasser 596 \$;
- Bénévolat des cyclistes de la Randonnée Vélo Santé au Festival Eau Grand Air, qui aura permis d'amasser 4 200 \$.

**À venir :**

- Campagne « Lumière de la santé 2023 » visant la vente de 5 000 lumières qui serviront à illuminer le sapin devant l'Hôpital Le Royer pour la période des Fêtes;
- Campagne Loto-Évasion 2023-2024.

**Fondation régionale Hôpital Sept-Îles (Sept-Îles) :**

- Remises de fleurs aux résidents et patients (150) au retour de leur évacuation en prévention des feux de forêt;
- Succès du tournoi de golf avec 160 participants, plus de 20 bénévoles et 43 210 \$ récoltés;
- Partenariat avec les 60 ans de Place de ville se continue : Encan en ligne, tirelire de dons dans les boutiques. Les sommes recueillies durant l'année serviront à l'achat d'un cinéma maison pour le CHSLD;
- Achat de jaquettes roses adaptées pour les patientes qui passeront une mammographie (40 pour Sept-Îles et 20 pour la Minganie);
- Participation au congrès Opération Nez rouge pour la mise en place de la prochaine édition de décembre 2023.

**À venir :**

- Campagne Loto-Fondation qui en sera à sa 20<sup>e</sup> édition cette année;
- Campagne *Biscuits sourire* de Tim Hortons au profit de la fondation pour la région de Sept-Îles et Port-Cartier (et pour la fondation de la Minganie pour Havre St-Pierre).

**Fondation du Centre de santé de la Minganie (Havre-Saint-Pierre)**

Les informations portant sur la Fondation du Centre de santé de la Minganie seront transmises lors d'une prochaine séance du conseil d'administration.

**Fondation du Docteur Camille-Marcoux (Basse-Côte-Nord) :**

Les informations portant sur la Fondation du Centre de santé de la Minganie seront transmises lors d'une prochaine séance du conseil d'administration.

**14. Affaires nouvelles**

Aucun point n'est ajouté aux affaires nouvelles.

**15. Période de questions du public (15 minutes)**

Des périodes de questions de quinze (15) minutes sont autorisées au début et à la fin de la séance. L'intervention suivante est portée à l'attention du conseil d'administration :

M. Mario Dufour

Le CISSS ou la SQI ont-ils toujours l'intention d'acquérir l'hôtel de ville, au présent comme au futur, pour du stationnement, au lieu de choisir la construction d'un stationnement étagé, ce qui éviterait la démolition de l'hôtel de ville, qui fait partie de notre patrimoine et de notre identité.

**16. Clôture de la séance****Résolution 2023-09-126**

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** la fermeture de la séance publique régulière du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord du 20 septembre 2023 à 18 h 41.

**Adopté à l'unanimité.**



Denis Miousse  
Président



Manon Asselin  
Secrétaire